



CONVOCATION COMITÉ SYNDICAL

Aspres-sur-Buëch, le 22 février 2016

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Je vous prie de bien vouloir être présent lors de notre prochain comité syndical :

le mardi 01 mars 2016 à partir de 17 heures 30 à Lagrand.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

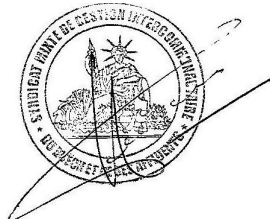
- Approbation du compte de gestion
- Vote du Compte Administratif
- Affectation des résultats 2015 au BP 2016
- Approbation du Budget Primitif du SMIGIBA pour l'année 2016
- Participation des communautés de communes au SMIGIBA pour l'année 2016
- Modification de la délibération DE_2015-032 concernant l'étude endiguement Grand Buëch
- Marais de Manteyer : étude sur le suivi de la végétation
- Ouverture d'une nouvelle ligne de trésorerie
- Plan de gestion des alluvions de la Méouge

La note de préparation jointe à cette convocation synthétise les différents points inscrits à l'ordre du jour lors de ce comité syndical.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence, ou celle de votre suppléant par retour de mail ou par téléphone au SMIGIBA. Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Jacques FRANCOU

*Président du Syndicat Mixte de Gestion
Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents*



Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents

Maison de l'intercommunalité 05 140 ASPRES SUR BUËCH

☎ : 09 66 44 21 26 📠 : 04 92 58 63 16 @ : smigiba05@orange.fr